

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Réunion Ordinaire du 18 FEVRIER 2025

L'an deux mil vingt-cinq le dix-huit du mois de février à 18h30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la salle des fêtes d'Assais-les-Jumeaux, sous la présidence de M. Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT.

Date de la convocation : 12 février 2025

16 présents + 3 pouvoirs (19 votes sur 28) :
Quorum atteint (15)

Membres titulaires présents :

- ✓ Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Maryse CHARRIER, Sylvie NOBLET-HORTET, Viviane CHABAUTY, Frédérique DAMBRINE, Frédéric PARTHENAY
- ✓ Commune d'Assais-les-Jumeaux : Jean-Claude LAURANTIN, Jean-Louis RIDOUARD, Fabrice DURAND
- ✓ Commune d'Availles-Thouarsais : Daniel ROBERT
- ✓ Commune de Boussais : Gérard GIRET
- ✓ Commune d'Irais : Hélène MARSault
- ✓ Commune de Le Chillou :
- ✓ Commune de Louin :
- ✓ Commune de Maisontiers : Claude FREGEAI (suppléant)
- ✓ Commune de Saint-Loup-Lamairé : Pascal BIRONNEAU, Alain JEZEQUEL, Micheline REAU

3 pouvoirs :

- ✓ Dominique BARREAU a donné pouvoir à Pascal BIRONNEAU
- ✓ Sébastien FAURE a donné pouvoir à Viviane CHABAUTY
- ✓ Lucette ROCHER a donné pouvoir à Maryse CHARRIER

- ✓ **Absents/Excusés** : Jacques ROY, Françoise RICHARD, Monique NOLOT, Gérard CHABAUTY, Dominique BARREAU, Huguette ROUSSEAU, Mathias DIXNEUF, Jacky JOZEAU, Lucette ROCHER, Maryse BARIGAULT, Sébastien FAURE, Dominique GUILBOT, Mattieu MANCEAU

Pascal BIRONNEAU a été élu secrétaire de séance

FINANCES

Centrale d'achat Centre de Gestion 79 – Avenant n°1

- Vu le code général des collectivités territoriales,
- Vu le code de la commande publique,
- Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, **DECIDE**, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- D'accepter la modification par avenant de la convention d'adhésion à la Centrale d'achat du CDG79.
- D'autoriser le M. le Président ou son représentant à signer tout document relatif à cet avenant, annexé à la présente délibération.

Fait et délibéré, le 19 février 2025
Et ont signé le Président et le secrétaire,

Le secrétaire de séance,
Pascal BIRONNEAU

Le Président,
Olivier FOUILLET

AR-Préfecture

079-200041416-20250225-1-DE

Acte certifié exécutoire

M. Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutif de l'acte administratif en cause, en ce qui concerne son contenu et son objet, et en compte de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.
Reception par le Préfet le 25-02-2025
Publication le : 25-02-2025

Pour copie conforme,
Le Président,
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTE DE COMMUNES
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET
33 Place des Promenades
79600 AIRVAULT
Tél. 05 49 64 93 48